

du passé. Ils veulent l'abolir. On voudrait nous orienter vers un avenir incertain, tourner en dérision les temps révolus, et ridiculiser les membres des services armés qui ont joué un si grand rôle dans le mode de vie canadien.

M. Groos: C'est faux.

L'hon. M. Churchill: Pour vous montrer à quel point le gouvernement actuel fait fi de la tradition et des sacrifices du passé, je voudrais bien voir ici cet après-midi le ministre des Affaires des anciens combattants, celui qui a gaffé à propos de Vimy...

Des voix: Honte.

L'hon. M. Churchill: Criez «honte» tout votre soul, mais permettez-moi de vous raconter les faits. Voilà l'homme qui a gâché la cérémonie du souvenir de Vimy, tant en Europe qu'au Canada, qui a refusé de reconnaître un représentant de la *Canadian Corps Association*, qui n'a pas fait en sorte qu'un représentant de la *Canadian Corps Association* puisse accompagner là-bas le groupe désigné à cette fin et qui a témoigné d'un manque complet d'égards envers le représentant de l'Association au cours de la cérémonie au cénotaphe, à Ottawa. Et pourtant, ladite association fut organisée au lendemain de la première Grande Guerre et représentait les divisions qui ont combattu à la crête de Vimy ainsi que d'autres unités.

Cette association a une histoire aussi longue qu'honorable. Mais cela fait partie de nos traditions et il nous faut donc l'oublier. Le ministre des Affaires des anciens combattants, à l'instar de ses collègues, ne s'occupe nullement du passé. Cela ne l'intéresse pas. Il ne veut pas en entendre parler. Voilà la façon dont il s'en soucie des cérémonies qui ont commémoré cette bataille célèbre.

• (3.20 p.m.)

Je voudrais que ce rire moqueur puisse être consigné au hansard. Les membres du parti libéral se moquent des observations concernant la Marine royale du Canada et du Corps d'aviation royal canadien. Ils raillent tous ceux qui évoquent notre histoire et nos traditions, qu'il faudrait effacer selon eux.

M. le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Winnipeg-Sud-Centre a la parole. J'invite les députés à faire un peu moins de bruit pendant qu'il fait ses remarques.

L'hon. M. Churchill: Merci beaucoup, monsieur le président. Je n'ai rien contre les rail-
[L'hon. M. Churchill.]

leries des députés libéraux. Ils ne me décourageront pas. Je prends souvent la parole en ce lieu pour défendre la liberté d'expression et je saisisrai toutes les occasions de me faire entendre pour condamner les agissements du parti libéral envers notre pays. Cela fait partie de l'œuvre qu'il nous faut accomplir au fil des jours et des semaines. Qu'il s'agisse du mot «royal» ou des armoiries, tout ce qui a trait aux traditions canadiennes sera abandonné, moqué et bafoué. Je crois que le secrétaire d'État à quelque chose à dire, et je serais curieux de l'entendre.

L'hon. Mlle LaMarsh: Ce que je voudrais dire, c'est que le représentant a dégradé la Chambre à maintes reprises. Il a exhibé des lettres falsifiées et maintenant, ayant de son siège à la Chambre entendu l'explication que le gouvernement dont il a fait partie a été le seul à modifier les armoiries du Canada ou leur description, il essaie d'utiliser ce qu'un de ses propres collègues a appelé «le gros mensonge», pour modifier les archives.

L'hon. M. Churchill: Tout va très bien, monsieur le président. Il y a une dizaine de jours, le ministre des Transports a participé au débat, et je le répète, son apport a été la chose la plus ridicule que j'aie jamais entendue. Maintenant, le secrétaire d'État l'a dépassé. Que le secrétaire d'État se lève et retire l'accusation qu'elle a portée en disant que j'ai exhibé à la Chambre une lettre falsifiée. Monsieur le président, j'exige que vous protégiez ici les privilèges des députés. (*Exclamations*)

Le ministre doit prouver qu'il a raison ou se rétracter. Je pose la question de privilège et demande qu'il le fasse. (*Exclamations*)

M. Deachman: Monsieur le président...

M. le président: A l'ordre. Le secrétaire d'État s'est exprimé en termes assez vigoureux, mais qui ne sont peut-être pas antiparlementaires.

L'hon. M. Churchill: Monsieur le président, vous n'avez peut-être pas entendu l'accusation. Le secrétaire d'État a déclaré que j'avais présenté à la Chambre une lettre falsifiée. Il m'accuse donc d'avoir commis une action malhonnête ou déshonorable. Je soutiens que le secrétaire d'État doit se rétracter ou prouver ses dires. Voilà le fait personnel sur lequel je voulais m'expliquer. Quelle lettre falsifiée ai-je présentée à la Chambre? De quelle façon l'aurais-je falsifiée? C'est la preuve que je réclame.